

**MEDECINS DE VILLE AGREES CHARGES D'APPRECIER L'APTITUDE PHYSIQUE DES
CONDUCTEURS DANS LE DEPARTEMENT DE LA SEINE-MARITIME (mise à jour du 18/07/2017)
ATTENTION**

ARRONDISSEMENT DE ROUEN				
NOM	PRENOM	ADRESSE	COMMUNE	TELEPHONE
Docteur BOULET	Pascal	40, route de Paris	BONSECOURS	02.35.80.19.68
Docteur CASAUBIEILH	Gérald	66 rue Saint Hilaire	ROUEN	02.35.98.25.55
Docteur CORDIER	Arnaud	Avenue Georges Pompidou	BIHOREL	02.35.59.91.91
Docteur CHOPART	Francis	14 bis, rue Lazare Carnot	ST ETIENNE DU ROUVRAY	0235.65.10.20
Docteur DELBENDE	Hubert	45 boulevard de l'Yser	ROUEN	02.35.70.60.00
Docteur DULIEU	Denis	35, allée eugène Delacroix	ROUEN	02.35.70.84.79
Docteur Du MAZAUBRUN	Pierre	8, rue Duguay Trouin	ROUEN	02.35.71.25.91
Docteur DURET	Marc	14 rue Jean Gaument	ELBEUF	02.35.77.01.13
Docteur EMO	Frédéric	1311, rue du Bois l'Evêque	MONTMAIN	02.32.35.67.59
Docteur GAY	Dominique	47 Bis, rue Jean Lecanuet	ROUEN	02.35.88.08.08
Docteur LECOQ	Christian	356, rue Pierre Corneille	PETIT COURONNE	02.35.68.10.31
Docteur LE GUILLOU	Catherine	1, rue du Docteur Blanche	ROUEN	02.35.71.12.15
Docteur LEJEUNE	David	1 E rue du Trianon	SOTTEVILLE LES ROUEN	02.35.65.19.30
Docteur MEULEMAN	Benoit	1 route de Neufchatel	ROUEN	02.35.88.01.62
Docteur PELLENC	Christian	40, rue Bouquet	ROUEN	02.35.71.88.60
Docteur PINSON	Baudoin	87, rampe Saint Gervais	ROUEN	02.35.70.20.32
Docteur SECRET	Julien	207, rue de Verdun	DUCLAIR	02.35.37.50.50
Docteur SWAN	Etienne	35, allée eugène Delacroix	ROUEN	02.35.70.84.79

ARRONDISSEMENT DU HAVRE				
NOM	PRENOM	ADRESSE	COMMUNE	TELEPHONE
Docteur BAPT	Jean-Claude	5, place Léon Meyer	LE HAVRE	02.35.42.54.74
Docteur BLONDEL	Patrice	2,place Jean le Brozec	LE HAVRE	02.35.24.33.00
Docteur BLONDET	Matthieu	3 rue Jean Hascoët	LE HAVRE	02.35.41.26.93
Docteur CANDILLON	Jacques	221, avenue du 8 Mai 1945	LE HAVRE	02.35.45.66.45
Docteur DEVINEAU	Jacques	10, rue Marceau	LE HAVRE	02.35.26.58.42
Docteur DUMENIL	Jean-Luc	10, rue de l'Abbaye	LE HAVRE	02.35.51.72.44
Docteur GAMBERT	Xavier	14 rue Michel Morin	OCTEVILLE SUR MER	02.35.20.61.11
Docteur GIBON	Marc	6, rue Gustave Nicolle	LE HAVRE	02.35.26.36.19
Docteur LAGARDE	Xavier	3, rue Jean Hascoët	LE HAVRE	02.35.41.26.93
Docteur LANDEL	Yves	115, Cours de la République	LE HAVRE	02.35.25.30.01
Docteur LEMERCIER	Alain	311, rue Aristide Briand	LE HAVRE	02.35.24.16.71
Docteur LEQUOY	Bertrand	17, rue Jules Verne	LE HAVRE	02.35.47.06.55
Docteur MORICE	Christian	24, rue Charles Le Borgne	FECAMP	02 35 28 70 70
Docteur PAIN	François	85 rue Gambetta	BOLBEC	02.32.84.11.84
Docteur SALADIN	Jean-Luc	5, place Léon Meyer	LE HAVRE	02.35.21.26.15

ARRONDISSEMENT DE DIEPPE				
NOM	PRENOM	ADRESSE	COMMUNE	TELEPHONE
Docteur BLIN	Jacques-Michel	1, rue de Blainville	ARQUES LA BATAILLE	02.35.85.59.45
Docteur CARON	Catherine	3 place de l'Eglise	ETALONDES	02.35.50.99.00
Docteur DESPEAUX	Christophe	42 rue du grand tendos	BOSC LE HARD	02.35.33.30.47
Docteur GAOUYER	Michel	24 bis,rue des Canadiens	EU	02.35.86.27.42
Docteur GREGOIRE	Rémi	29, avenue de la Libération	NEUVILLE LES DIEPPE	02.35.84.19.16
Docteur JEAN	Reynold	4, place de l'Eglise	ENVERMEU	02.35.04.05.81
Docteur LAMMENS	Bertrand	Place des Hallettes	SAINT SAENS	02.35.32.23.92

Vous devez passer une visite médicale :

- ▶ soit pour des raisons de santé
- ▶ soit pour des raisons professionnelles
- ▶ soit à la suite d'infraction(s) au code de la route :
 - invalidation de votre permis pour perte totale de points (aucune des infractions ayant entraîné un retrait de points n'est liée à un état alcoolique ou à l'usage de stupéfiants)
 - annulation ou suspension de vos droits à conduire supérieure à 1 mois pour des infractions autres que celles imputables à la consommation d'alcool ou de stupéfiants,

Vous devez vous adresser à un médecin agréé :

- exerçant dans votre département de résidence (liste au verso)
- ou exerçant dans un autre département mais ayant reçu l'agrément de la préfecture de votre lieu de résidence.

Attention : même si vous consultez un médecin d'un autre département, vous devrez vous adresser à votre préfecture ou sous-préfecture de résidence pour récupérer votre permis de conduire.

Pièces à fournir lors du contrôle médical :

- Imprimé PERMIS DE CONDUIRE - AVIS MEDICAL Cerfa 14880*01 Volet 1 et 2
- Imprimé DEMANDE DE PERMIS DE CONDUIRE Cerfa 14848*01 Réf 06 (à remplir et à signer au stylo noir sans déborder du cadre interne pour la signature)
- 1 photocopie d'une pièce d'identité recto/verso (CNI ou passeport en cours de validité)
- 1 justificatif de domicile de moins de 3 mois (si vous êtes hébergé, fournir une attestation de l'hébergeant avec photocopie recto/verso de sa pièce d'identité et de son justificatif de domicile)
- le permis de conduire original ou, si suspension, l'avis de rétention qui vous a été délivré par les forces de l'ordre
- 3 photographies d'identité identiques homologuées à la Norme NFZ1210 non découpées, sans trombone ni agrafe et comportant au verso vos nom, prénom et date de naissance
- les résultats d'analyse d'urine (sucre et albumine)

Documents supplémentaires à joindre aux pièces susvisées :

Si suspension égale ou supérieure à 6 mois

- Tests psychotechniques

Si annulation

- Imprimé de DEMANDE DE PERMIS DE CONDUIRE Cerfa 14866*01 Réf 02
- Tests psychotechniques en cas d'annulation judiciaire ou perte totale de points sans alcoolémie et sans stupéfiant

Coût de la consultation : 36 € (non remboursé par la sécurité sociale)

Les imprimés ci-dessus sont disponibles sur le site de la préfecture "www.seine-maritime.gouv.fr".